

ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC WILLIAM INC.
PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DIMANCHE, LE 1^{ER} JUILLET 2012

Ouverture de la 47^e assemblée générale annuelle à 9h00
Au Manoir du Lac William à St-Ferdinand

1. Ouverture de l'assemblée

L'ouverture de la 47^e assemblée générale s'est faite par Yvan Aubre. Monsieur Aubre tient à remercier les groupements qui aident l'association du lac William pendant toute l'année : Caisse Populaire du Carrefour des lacs, la Municipalité, Princecraft (prêt du ponton pour la patrouille), le Lakeside (pour prêt de la salle mensuellement pour nos rencontres) et le Manoir du Lac William pour la salle prêtée gratuitement pour l'assemblée générale et la commandite et Bonichoix pour la commandite des prix de présence.

Merci à vous de nous appuyer!

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Mario Gosselin et appuyé par M. René Houle d'adopter l'ordre du jour tel que présenté

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 3 juillet 2011

Les gens ont fait la lecture du compte-rendu avant l'ouverture de l'assemblée générale. Il est proposé par Mme Suzanne Demers et secondé par M. Émilie Houle de s'abstenir de faire la lecture en groupe du procès-verbal et d'adopter le procès-verbal de l'assemblée 2011 tel que présenté.

Accepté à l'unanimité

4. Rapport du Président Yvan Aubre

a) Rencontres du comité directeur

Le comité directeur a tenu 8 rencontres pendant la dernière année et une spéciale sur le guide pratique 2012.

b) Divers organismes dont nous faisons partie :

Yvan explique que notre comité directeur fait partie de plusieurs organismes de la région dont :

- Grobec (Groupe de concertation des bassins-versants de la zone Bécancour)

- CRECQ (Conseil Régional de l'environnement du Centre du Québec)
- Comité de gestion : comité composé de deux personnes du comité directeur de l'ALW et de deux élus municipaux

Yvan explique que le comité de gestion n'a tenu que trois rencontres pendant la dernière année et qu'on en reparlera à la fin du mot du président.

c) Changement de nom

Tel que voté en juillet 2011, nous avons changé notre nom et notre logo. Félicitation et un gros merci à Suzane Chouinard pour la création du très beau logo qui nous représente bien. Merci Suzane!!

d) Journée arbustes

Comme les années passées, nous avons vendu et distribué des arbustes le 18 juin dernier. En 2013, nous aurons encore la vente d'arbustes, mais en format d'un gallon seulement.

e) Réseau de surveillance volontaire des lacs

Encore cette année, nous avons fait l'inscription du Lac William pour les tests d'eau via le réseau de surveillance volontaire des lacs. L'association est l'organisme qui s'est inscrit pour ces tests d'eau, mais la prise des tests est de la responsabilité de la municipalité et les coûts sont assumés par le Comité de gestion.

f) Étude cyanobactéries

Une étude de l'Université Laval a été réalisée à l'été 2010. Nous avons reçu les résultats qui sont très compliqués à comprendre. Nous avons demandé d'avoir un complément qui pourrait nous aider à comprendre l'étude. Tous les résultats sont sur notre site internet et aussitôt que le complément sera reçu, nous le mettrons aussi sur le site internet.

g) Patrouille nautique

Encore cette année, nous avons la présence de la patrouille nautique au lac grâce à l'obtention d'une subvention « projet carrière-étude ». Cette année, ce sont Chloé Fortier et Éric Chandonnet qui sont nos patrouilleurs pour l'été. Nous remercions Princecraft pour le prêt du ponton pendant l'été pour la patrouille.

Yvan présente les patrouilleurs et leur donne la parole :

Les patrouilleurs expliquent que la patrouille existe depuis déjà 7 ans. Une conformité de 61 % est présente à notre lac. Ils portent une attention particulière cette année pour les gilets de sauvetage et le permis de conduire nautique. Si vous oubliez vos gilets de sauvetage, une amende instantanée de 300 \$ + 50 \$ par

gilet manquant vous sera donnée automatiquement. Si vous n'avez pas votre permis de conduire d'embarcation sur vous, une amende instantanée de 250 \$ vous sera donnée. Vous ne pouvez pas avoir une copie sur vous, vous devez avoir l'original. Il est possible de vous procurer d'autres cartes originales si vous communiquez avec votre compagnie où vous avez passé votre test.

Les patrouilleurs demandent aux pêcheurs de ne pas se stationner à la sortie de la rivière Larose parce que la passe est trop étroite et que la circulation est très grande, donc risque d'accidents. Actuellement, les gens respectent bien la demande.

Au poste à essence Shell, il est très important de demander aux gens de débarquer de leur embarcation et se rendre derrière la ligne jaune se trouvant sur le quai pour mettre de l'essence. Shell ont eu une amende voilà deux semaines et n'en veulent pas d'autres. Il est même question de fermer les pompes à essence au lac si jamais les gens ne collaborent pas à cette demande et font en sorte que d'autres amendes sont données au commerce.

Des questions sont posées en rapport avec la vitesse en dedans des bouées et pour le bruit des bateaux. Malheureusement, il est impossible d'avoir un radar de vitesse et de décibels pour ce genre d'interventions. Les formations pour ceci sont très coûteuses et les instruments aussi. Les instruments doivent être calibrés à tous les matins et c'est beaucoup de travail.

On demande les horaires des patrouilleurs qui répondent être présents selon les températures. Ils doivent travailler 30 heures par semaine.

Merci à nos patrouilleurs et bon été!!

On retourne au rapport du président

h) Guide 2012

Encore cette année, nous sommes très fiers de notre guide 2012. Nous tenons à remercier Suzane Chouinard et Stéphanie Roy pour le travail énorme que ces personnes ont mis pour réaliser ce guide.

i) Vignettes

N'ayant pas eu beaucoup de rencontres pour le comité de gestion, il a été impossible d'avancer dans ce dossier. On vous en reparle plus tard.

j) Lavage des bateaux

Encore là, les rencontres du comité de gestion n'ont pas donné la possibilité d'avancer dans ce dossier. Vous devez savoir que c'est le lavage des bateaux qui

permettraient de limiter les accès au lac aux bateaux de l'extérieur. De par les diverses instances gouvernementales présentes au lac, nous ne pouvons pas limiter les accès à notre lac, mais de mettre un règlement de lavage de bateaux est notre seule porte de sortie.

k) Comité de gestion

Il y a eu que trois rencontres entre le 3 juillet 2011 et le 1^{er} juillet 2012 à la place de 8 rencontres possibles. Habituellement, le comité de gestion se composait de trois représentants de la municipalité et de trois représentants de notre comité. De 2011 à 2012, le seul représentant fut monsieur le maire Langlois. Nous le remercions de voir à garder le comité en place, mais nous n'avancions pas vraiment.

l) Journée avec l'école

Encore cette année et grâce à la collaboration financière des Caisses Populaires, nous avons organisé une activité sur les bassins versants avec les élèves de l'école Notre-Dame. L'activité fut appréciée des élèves, des professeurs et de la direction de l'école. Merci à Andréanne Blais (du CRECQ) qui fut notre conférencière!!

m) Année 2012-2013

Notre objectif pour l'année à suivre sera de revoir le comité de gestion pour en faire un très bon comité et pour avancer les dossiers de lavage des bateaux et les vignettes.

Nous avons un autre dossier qui nous tient de plus en plus à cœur : l'ensablement. Yvan donne la parole à M. Laurier Larose qui chapeaute ce dossier.

Monsieur Larose présente deux photos du lac à la truite (voir Annexe A). la photo de gauche montre une partie du lac à la truite en 2011 et la photo de droite montre la même partie en date de ce matin (1^{er} juillet 2012). La différence est flagrante et inquiétante. Une île est de plus en plus grande sur le lac, beaucoup de sable entre au lac et fait en sorte que celui-ci tend à disparaître. Nous subissons la même chose au lac William. Des îles sont de plus en plus présentes à la tête du lac et c'est un phénomène inquiétant pour lequel il faut travailler.



De 2012 à 2013, nous travaillerons avec les diverses instances gouvernementales pour trouver de l'aide et mettre de la pression pour bouger dans le dossier. On sait que d'autres lacs ont réussi à sortir de la terre avec une grosse pompe et nous verrons à obtenir les informations nécessaires pour le faire.

Laurier demande aux gens qui peuvent et veulent nous aider dans ce dossier de donner leur coordonnée à Sonia Nolette.

On revient au rapport du président.

n) Photos

Yvan tient à présenter M. Michel Marcoux qui prend généreusement des photos du lac par voie aérienne. Nous le remercions pour les photos et les bons prix pour ces photos.

5. Présentation des états financiers au 31 mars 2012

Sonia Nolette fait la présentation des états financiers au 31 mars 2012 (voir Annexe B).

Il est proposé par M. Jacques Boisvert et secondé par M. Mario Blais d'accepter les états financiers au 31 mars 2012 tel que présenté.

6. Présentation de la patrouille nautique

Ce point fut discuté dans le rapport du président.

7. Mot du représentant de la Municipalité de St-Ferdinand

Aucun représentant de la municipalité n'est présent. Nous avons reçu un courriel du conseil municipal nous disant que si nous avons des questions, nous pouvons nous présenter aux réunions du conseil municipal qui se tiennent à tous les premiers lundis du mois.

Il est proposé par M. Pierre Lafrance et secondé par M. Benoît Verville de donner le mandat au comité directeur d'envoyer une lettre au conseil municipal pour leur signifier notre déception de n'avoir aucun représentant et que nous voulons avoir un représentant aux prochaines assemblées générales.

Adopté à l'unanimité

8. Question du public

Peut-on tailler les arbustes en bordure des rives? Nous proposons de vérifier avec la municipalité (Vicky Labranche) pour s'en assurer.

Bouées, les nouvelles bouées sont très belles, mais serait-ce possible de mettre des lumières solaires sur ces bouées pour qu'on puisse facilement les repérer le soir? Nous croyons que c'est possible d'y mettre des lumières solaires. Nous passerons le message au comité de gestion.

9. Élection des membres

Nous avons 4 membres sortants : Stéphanie Roy, Suzane Chouinard, Laurier Larose et Serge Gagnon.

Monsieur Gagnon et Madame Roy ne renouvellent pas leur poste.

Pour devenir un membre de l'Association, une seule exigence est demandée, soit celle d'être membre.

Il est proposé par M. Yvan Aubre la nomination de M. Laurier Larose. Il accepte.

Il est proposé par Mme Sonia Nolette la nomination de Mme Suzane Chouinard. Elle accepte.

Félicitations et merci à tous les élus!

10. Varia

Aucun point au varia.

11. Tirage des prix de présence

Cette année, nous avons acheté des bons d'achat pour les divers commerces qui nous encouragent pour notre guide de bonne pratique. Pourquoi? Nous voulons les remercier, car nous n'avons pas à vendre notre guide pour que les commerces achètent la publicité. C'est notre manière de remercier les commerces.<

Voici les bons d'achat que nous avons :

- 100 \$ au Manoir du lac William
- 2 bons de 50 \$ chez Bonichoix
- 100 \$ à la Quincaillerie St-Ferdinand
- 100 \$ chez Meubles Dubois
- 5 bons de 10 \$ au Lakeside
- 50 \$ au Pouce
- 25 \$ au Manoir du lac William (gracieuseté du Manoir)
- 50 \$ chez Bonichoix (gracieuseté de Bonichoix)

Nous faisons deux prix de présence

- 1^{er} prix : 500 \$ (bons achetés) gagné par M. Marc Lestage
- 2^e prix : 75 \$ (gracieuseté des commerces) gagné par M. Alain Côté

Un membre vient donner une suggestion : donner des arbustes en 2013, car c'était un prix bien apprécié et d'y aller encore avec les bons d'achat, mais faire 10 tirages au lieu de deux.

12. Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Léonil Tardif et secondé par Madame Sonia Nolette d'accepter la levée de l'assemblée à 11h05.